

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

Extrait du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Damase tenue le 3 octobre 2017, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Étaient présents, madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Alain Robert, Yves Monast, Gaétan Jodoin, Yvon Laflamme et Claude Gaucher, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution : 2017-157

**PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE À TITRE DE
« MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »**

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer « Saint-Damase municipalité alliée contre la violence conjugale ».

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme ce 4 octobre 2017


Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

(Sous réserve d'approbation du procès-verbal)